

Remplace la date 08-avr.-2023

Date de révision 15-juil.-2025

Numéro de révision 5

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Codes produit 53211

Numéro du fiche de données de sécurité 53211

Nom du produit MAXISTAB SD 5 STABILIZER

Autres moyens d'identification

UFI RN43-G1UM-P00Y-V88K

Substance pure/mélange Mélange

Contient BENZENAMINE, N-PHENYL-, REACTION PRODUCTS WITH 2,4,4-TRIMETHYLPENTENE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Stabilizer Concentrate

Utilisations déconseillées Utilisations qui ne sont pas mentionnées dans les utilisations identifiées pertinentes.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Univar Solutions SAS
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France
FRA

Pour plus d'informations, contacter

Adresse e-mail SDS.EMEA@univarsolutions.com

Numéro d'appel hors urgences +33 (0)1 85 57 46 00

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0)3 575 55 55 (24h)
Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008

Europe 112

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2 - (H361)
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 4 - (H413)

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient BENZENAMINE, N-PHENYL-, REACTION PRODUCTS WITH 2,4,4-TRIMETHYLPENTENE

**Mention d'avertissement**

Attention

Mentions de danger

H361f - Susceptible de nuire à la fertilité

H413 - Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques

EUH208 - Contient BENZENESULFONIC ACID, MONO-C16-24-ALKYL DERIVS., CALCIUM SALTS Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Consulter un médecin

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Toxicité pour le milieu aquatique inconnue Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

Informations supplémentaires

Ce produit exige des avertissements tactiles en cas de mise à disposition du grand public.

2.3. Autres dangers**Évaluation PBT et vPvB**

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

non applicable

3.2 Mélanges

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistrement REACH	CE n° (numéro d'index UE)	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
1,3,4-THIADIAZOLIDINE-2,5-DITHIONE,	>= 10.00 - < 25.00 %	01-211998349 8-16-XXXX	939-692-2	Aquatic Chronic 3	-	-	-

REACTION PRODUCTS WITH HYDROGEN PEROXIDE AND TERT-DODECANETHIOL 1474044-73-9				(H412)			
REACTION MASS OF ISOMERS OF: C7-9-ALKYL 3-(3,5-DI-TERT-BUTYL-4-HYDROXYPHENYL) PROPIONATE 125643-61-0	>= 5.00 - < 10.00 %	01-211987822 6-29-XXXX	406-040-9 (607-530-00-7)	Aquatic Chronic 4 (H413)	-	-	-
DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC 64742-54-7	>= 5.00 - < 10.00 %	01-211948462 7-25-XXXX	265-157-1 (649-467-00-8)	Asp. Tox. 1 (H304)	-	-	-
BENZENESULFONIC ACID, MONO-C16-24-ALKYL DERIVS., CALCIUM SALTS 70024-69-0	>= 5.00 - < 10.00 %	01-211949261 6-28-XXXX	274-263-7	Skin Sens. 1B (H317)	Skin Sens. B :: C>=10%	-	-
BENZENAMINE, N-PHENYL-, REACTION PRODUCTS WITH 2,4,4-TRIMETHYLPENTENE 68411-46-1	>= 5.00 - < 10.00 %	01-211949129 9-23-XXXX	270-128-1	Repr. 2 (H361f)	-	-	-

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16**Estimation de la toxicité aiguë**

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
1,3,4-THIADIAZOLIDINE-2,5-DITHIONE, REACTION PRODUCTS WITH HYDROGEN PEROXIDE AND TERT-DODECANETHIOL 1474044-73-9	> 5000	> 2000	Aucune donnée disponible	> 2.75	Aucune donnée disponible
REACTION MASS OF ISOMERS OF: C7-9-ALKYL 3-(3,5-DI-TERT-BUTYL-4-HYDROXYPHENYL)PROPIONATE 125643-61-0	> 2000	> 2000	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
DISTILLATES	15000	5000	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
(PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC 64742-54-7			disponible	disponible	disponible
BENZENESULFONIC ACID, MONO-C16-24-ALKYL DERIVS., CALCIUM SALTS 70024-69-0	2000	5000	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
BENZENAMINE, N-PHENYL-, REACTION PRODUCTS WITH 2,4,4-TRIMETHYLPENTENE 68411-46-1	> 5000	> 2000	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux

Consulter un médecin si une irritation ou d'autres symptômes apparaissent. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Rincer abondamment la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin en cas de symptômes.

Contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin en cas de symptômes.

Contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Consulter un médecin en cas de symptômes.

Ingestion

Rincer abondamment la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de symptômes.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Le produit contient une substance allergène qui, chez les personnes prédisposées, peut provoquer une réaction allergique. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Susceptible de nuire à la fertilité.

Yeux

Peut entraîner une irritation passagère des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés Dioxyde de carbone (CO₂). Sable sec. poudre.

Incendie majeur PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz toxiques peuvent se produire.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NO_x).

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Éviter le contact avec la peau et les yeux et l'inhalation de vapeurs. Aucune action ne doit être entreprise impliquant un risque personnel ou sans formation appropriée.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger	Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Éviter le contact avec la peau et les yeux et l'inhalation de vapeurs. Éliminer les sources d'ignition.
Remarques générales en matière d'hygiène	Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation	Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. Conserver à température > 51 °C. Les récipients ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus debout pour éviter les fuites. Voir la section 10 pour plus d'informations.
-----------------------------------	---

Classe d'entreposage (TRGS 510) LGK 10.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)
Voir la section 1 pour plus d'informations.

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition	Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.
Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle	Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Travailleurs

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
1,3,4-THIADIAZOLIDINE-2,5-DITHIONE, REACTION PRODUCTS WITH HYDROGEN PEROXIDE AND TERT-DODECANETHIOL 1474044-73-9	-	6.25 mg/kg bw/day [4] [6]	4.408 mg/m ³ [4] [6]
REACTION MASS OF ISOMERS OF: C7-9-ALKYL 3-(3,5-DI-TERT-BUTYL-4-HYDROXYPHENYL)PROPIONATE 125643-61-0	-	8.60 mg/kg bw/day [4] [6]	3.00 mg/m ³ [4] [6]
DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY	-	0.97 mg/kg bw/day [4] [6]	2.73 mg/m ³ [4] [6] 5.58 mg/m ³ [5] [6]

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
PARAFFINIC 64742-54-7			
BENZENESULFONIC ACID, MONO-C16-24-ALKYL DERIVS., CALCIUM SALTS 70024-69-0	-	3.33 mg/kg bw/day [4] [6] 1.03 mg/cm2 [5] [6]	11.75 mg/m ³ [4] [6]
BENZENAMINE, N-PHENYL-, REACTION PRODUCTS WITH 2,4,4-TRIMETHYLPENTENE 68411-46-1	-	0.62 mg/kg bw/day [4] [6]	4.37 mg/m ³ [4] [6]

Notes

[4]	Effets systémiques sur la santé.
[5]	Effets localisés sur la santé.
[6]	À long terme.

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Travailleuses Aucune information disponible

Notes

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Grand Public

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
1,3,4-THIADIAZOLIDINE-2,5-DITHIO NE, REACTION PRODUCTS WITH HYDROGEN PEROXIDE AND TERT-DODECANETHIOL 1474044-73-9	0.625 mg/kg bw/day [4] [6]	3.125 mg/kg bw/day [4] [6]	1.087 mg/m ³ [4] [6]
REACTION MASS OF ISOMERS OF: C7-9-ALKYL 3-(3,5-DI-TERT-BUTYL-4- HYDROXYPHENYL)PROPIONATE 125643-61-0	0.43 mg/kg bw/day [4] [6]	4.30 mg/kg bw/day [4] [6]	0.74 mg/m ³ [4] [6]
DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC 64742-54-7	0.74 mg/kg bw/day [4] [6]	-	1.19 mg/m ³ [5] [6]
BENZENESULFONIC ACID, MONO-C16-24-ALKYL DERIVS., CALCIUM SALTS 70024-69-0	0.8333 mg/kg bw/day [4] [6]	0.513 mg/cm2 [5] [6] 1.667 mg/kg bw/day [4] [6]	2.9 mg/m ³ [4] [6]
BENZENAMINE, N-PHENYL-, REACTION PRODUCTS WITH 2,4,4-TRIMETHYLPENTENE 68411-46-1	0.31 mg/m ³ [4] [6]	0.31 mg/kg bw/day [4] [6]	1.09 mg/m ³ [4] [6]

Notes

[4]	Effets systémiques sur la santé.
[5]	Effets localisés sur la santé.
[6]	À long terme.

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Grand Public Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Nom chimique	Eau douce	Eau douce (libération intermittente)	Eau de mer	Eau de mer (libération intermittente)	Air

Nom chimique	Eau douce	Eau douce (libération intermittente)	Eau de mer	Eau de mer (libération intermittente)	Air
1,3,4-THIADIAZOLIDINE-2,5-DITHIONE, REACTION PRODUCTS WITH HYDROGEN PEROXIDE AND TERT-DODECANETHIOL 1474044-73-9	0.041 mg/L	0.41 mg/L	0.0041 mg/L	-	-
BENZENESULFONIC ACID, MONO-C16-24-ALKYL DERIVS., CALCIUM SALTS 70024-69-0	1 mg/L	10 mg/L	1 mg/L	-	-
BENZENAMINE, N-PHENYL-, REACTION PRODUCTS WITH 2,4,4-TRIMETHYLPENTENE 68411-46-1	0.051 mg/L	0.51 mg/L	0.0051 mg/L	-	-

Nom chimique	Sédiments d'eau douce	Sédiments marins	Traitement des eaux usées	Terrestre	Chaîne alimentaire
1,3,4-THIADIAZOLIDINE-2,5-DITHIONE, REACTION PRODUCTS WITH HYDROGEN PEROXIDE AND TERT-DODECANETHIOL 1474044-73-9	380.62 mg/kg sediment dw	38.06 mg/kg sediment dw	8000 mg/L	308.98 mg/kg soil dw	6.67 mg/kg
REACTION MASS OF ISOMERS OF: C7-9-ALKYL 3-(3,5-DI-TERT-BUTYL-4-HYDROXYPHENYL)PROPIONATE 125643-61-0	0.37 mg/kg	0.037 mg/kg	10.00 mg/L	0.632 mg/kg	-
DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC 64742-54-7	-	-	-	-	9.33 mg/kg food
BENZENESULFONIC ACID, MONO-C16-24-ALKYL DERIVS., CALCIUM SALTS 70024-69-0	26000 g/kg	226000 g/kg	1000 mg/L	271000 g/kg	16.667 mg/kg food
BENZENAMINE, N-PHENYL-, REACTION PRODUCTS WITH 2,4,4-TRIMETHYLPENTENE 68411-46-1	9320 mg/kg	932 mg/kg	1 mg/L	1860 mg/kg	-

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques**

Aucune information disponible.

Équipement de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Utiliser une protection oculaire selon la norme EN 166.

Protection des mains

Porter des gants appropriés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374.

Gants			
Temps de contact	EPI - Matériaux des gants	Épaisseur des gants	Délai de rupture
À court terme	Porter des gants de protection en caoutchouc nitrile	> 0.12 mm	10 - 30 minutes
À long terme (répétée)	Porter des gants de protection en caoutchouc nitrile	> 0.425 mm	240 - 480 minutes

Protection de la peau et du corps

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact probable avec la peau.

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.

Remarques générales en matière d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Liquide
Aspect	Liquide
Couleur	marron
Odeur	Caractéristique
Seuil olfactif	Aucune information disponible

Propriété**Valeurs****Remarques • Méthode**

Point de fusion / point de congélation

Aucune information disponible.

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition

Aucune information disponible.

Inflammabilité

Aucune information disponible.

Limites d'inflammabilité dans l'air

Aucune information disponible.

Limites supérieures

d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites inférieures

d'inflammabilité ou d'explosivité

Point d'éclair

> 100 °C

Température d'auto-inflammabilité

ISO 2592. Extrapolations.
e produit ne s'enflamme pas automatiquement.
Extrapolations.

Température de décomposition

Aucune information disponible.

pH

Aucune information disponible.

pH (en solution aqueuse)

Aucune information disponible.

Viscosité cinématique

18 mm²/s

@ 40 °C. DIN 51562. Extrapolations.

Viscosité dynamique		Aucune information disponible.
Hydrosolubilité	Non miscible ou difficile à mélanger	
Solubilité(s)		Aucune information disponible.
Coefficient de partage		Aucune information disponible.
Pression de vapeur		Aucune information disponible.
Densité relative	0.99 g/cm ³	@ 15 °C. DIN 51757. Extrapolations.
Masse volumique apparente		Aucune information disponible
Densité de liquide	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Densité de vapeur		Aucune information disponible.
Caractéristiques des particules		Aucune information disponible.
Granulométrie	Aucune information disponible	
Distribution granulométrique	Aucune information disponible	

9.2. Autres informations 0.99 %**9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique**

non applicable

Propriétés explosives Non considéré comme explosif.

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Réactivité Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produira.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NOx).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Informations sur les voies d'exposition probables**Informations sur le produit**

Inhalation	L'inhalation de vapeurs à concentration élevée peut provoquer une irritation du système respiratoire.
Contact oculaire	Peut entraîner une irritation passagère des yeux.
Contact avec la peau	Le produit contient une substance allergène qui, chez les personnes prédisposées, peut provoquer une réaction allergique. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Peut provoquer une légère irritation cutanée.
Ingestion	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	Susceptible de nuire à la fertilité.
------------------	--------------------------------------

Toxicité aiguë**Mesures numériques de toxicité**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
1,3,4-THIADIAZOLIDINE-2,5-DITHIONE, REACTION PRODUCTS WITH HYDROGEN PEROXIDE AND TERT-DODECANETHIOL	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 2.75 mg/l (Rat) 4h
REACTION MASS OF ISOMERS OF: C7-9-ALKYL 3-(3,5-DI-TERT-BUTYL-4-HYDROXYPHENYL)PROPIONATE	> 2000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	-
DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC	> 15 g/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit)	-
BENZENESULFONIC ACID, MONO-C16-24-ALKYL DERIVS., CALCIUM SALTS	> 2000 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit)	> 1.9 mg/L (Rat) 4 h
BENZENAMINE, N-PHENYL-, REACTION PRODUCTS WITH 2,4,4-TRIMETHYLPENTENE	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	-

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée	Aucune information disponible.
-------------------------------------	--------------------------------

1,3,4-THIADIAZOLIDINE-2,5-DITHIONE, REACTION PRODUCTS WITH HYDROGEN PEROXIDE AND TERT-DODECANETHIOL (1474044-73-9)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 404 : Effet irritant/corrosif aigu sur la peau	Lapin	Cutané(e)		4 heures	non irritant

REACTION MASS OF ISOMERS OF: C7-9-ALKYL 3-(3,5-DI-TERT-BUTYL-4- HYDROXYPHENYL)PROPIONATE (125643-61-0)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 404 : Effet irritant/corrosif aigu sur la peau	Lapin	Cutané(e)			non irritant

BENZENESULFONIC ACID, MONO-C16-24-ALKYL DERIVS., CALCIUM SALTS (70024-69-0)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OPPTS 870.2500	Lapin	Cutané(e)			Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

BENZENAMINE, N-PHENYL-, REACTION PRODUCTS WITH 2,4,4-TRIMETHYLPENTENE (68411-46-1)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 404 : Effet irritant/corrosif aigu sur la peau	Lapin	Cutané(e)		4 heures	Peut provoquer une légère irritation

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Aucune information disponible.

1,3,4-THIADIAZOLIDINE-2,5-DITHIONE, REACTION PRODUCTS WITH HYDROGEN PEROXIDE AND TERT-DODECANETHIOL (1474044-73-9)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 405 : Effet irritant/corrosif aigu sur les yeux	Lapin	œil		24 heures	non irritant

REACTION MASS OF ISOMERS OF: C7-9-ALKYL 3-(3,5-DI-TERT-BUTYL-4- HYDROXYPHENYL)PROPIONATE (125643-61-0)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 405 : Effet irritant/corrosif aigu sur les yeux	Lapin	œil			non irritant

BENZENESULFONIC ACID, MONO-C16-24-ALKYL DERIVS., CALCIUM SALTS (70024-69-0)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
EPA OPPTS 870-2400	Lapin	œil			Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

BENZENAMINE, N-PHENYL-, REACTION PRODUCTS WITH 2,4,4-TRIMETHYLPENTENE (68411-46-1)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 405 : Effet irritant/corrosif aigu sur les yeux	Lapin	œil			non irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Le produit contient une petite quantité d'une substance allergène qui, chez les personnes prédisposées, peut provoquer une réaction allergique par contact avec la peau. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

1,3,4-THIADIAZOLIDINE-2,5-DITHIONE, REACTION PRODUCTS WITH HYDROGEN PEROXIDE AND TERT-DODECANETHIOL (1474044-73-9)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
---------	--------	-------------------	-----------

OCDE, essai n° 406 : Sensibilisation cutanée	Cobaye	Cutané(e)	N'est pas un sensibilisant cutané
--	--------	-----------	-----------------------------------

REACTION MASS OF ISOMERS OF: C7-9-ALKYL 3-(3,5-DI-TERT-BUTYL-4- HYDROXYPHENYL)PROPIONATE (125643-61-0)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 406 : Sensibilisation cutanée	Cobaye	Cutané(e)	N'est pas un sensibilisant cutané

BENZENESULFONIC ACID, MONO-C16-24-ALKYL DERIVS., CALCIUM SALTS (70024-69-0)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
Test de Buehler	Cobaye	Cutané(e)	Sensibilisant

BENZENAMINE, N-PHENYL-, REACTION PRODUCTS WITH 2,4,4-TRIMETHYLPENTENE (68411-46-1)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 406 : Sensibilisation cutanée	Cobaye	Cutané(e)	N'est pas un sensibilisant cutané

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucune information disponible.

Informations sur les composants

1,3,4-THIA DIAZOLIDINE-2,5-DITHIONE, REACTION PRODUCTS WITH HYDROGEN PEROXIDE AND TERT-DODECANETHIOL (1474044-73-9)

Méthode	Espèce	Résultats
OCDE 471		Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

REACTION MASS OF ISOMERS OF: C7-9-ALKYL 3-(3,5-DI-TERT-BUTYL-4- HYDROXYPHENYL)PROPIONATE (125643-61-0)

Méthode	Espèce	Résultats
OCDE 471	in vitro S. typhimurium	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
OCDE 473	in vitro Ovaire de hamster chinois (CHO)	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
OECD 474	in vivo Hamster	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

BENZENESULFONIC ACID, MONO-C16-24-ALKYL DERIVS., CALCIUM SALTS (70024-69-0)

Méthode	Espèce	Résultats
OCDE 471	Salmonella typhimurium	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
OECD 474	Souris	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

BENZENAMINE, N-PHENYL-, REACTION PRODUCTS WITH 2,4,4-TRIMETHYLPENTENE (68411-46-1)

Méthode	Espèce	Résultats
		Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Informations sur les composants

BENZENAMINE, N-PHENYL-, REACTION PRODUCTS WITH 2,4,4-TRIMETHYLPENTENE (68411-46-1)

Méthode	Espèce	Résultats
	résultats pour l'humain	Non cancérigène

Toxicité pour la reproduction Susceptible de nuire à la fertilité.

1,3,4-THIADIAZOLIDINE-2,5-DITHIONE, REACTION PRODUCTS WITH HYDROGEN PEROXIDE AND TERT-DODECANETHIOL (1474044-73-9)

Méthode	Espèce	Résultats
OCDE 421		Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

REACTION MASS OF ISOMERS OF: C7-9-ALKYL 3-(3,5-DI-TERT-BUTYL-4- HYDROXYPHENYL)PROPIONATE (125643-61-0)

Méthode	Espèce	Résultats
OCDE 415	Souris	600 mg/kg bw/d Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
OCDE 414	Lapin	40 mg/kg bw/d Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

BENZENESULFONIC ACID, MONO-C16-24-ALKYL DERIVS., CALCIUM SALTS (70024-69-0)

Méthode	Espèce	Résultats
OCDE 415	Rat	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

BENZENAMINE, N-PHENYL-, REACTION PRODUCTS WITH 2,4,4-TRIMETHYLPENTENE (68411-46-1)

Méthode	Espèce	Résultats
		Susceptible de nuire à la fertilité

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

REACTION MASS OF ISOMERS OF: C7-9-ALKYL 3-(3,5-DI-TERT-BUTYL-4- HYDROXYPHENYL)PROPIONATE (125643-61-0)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE 407	Rat	Oral(e)			Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

BENZENESULFONIC ACID, MONO-C16-24-ALKYL DERIVS., CALCIUM SALTS (70024-69-0)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE 407	Rat	Oral(e)			Sur la base des données disponibles, les critères de

					classification ne sont pas remplis.
OCDE 412	Rat	Inhalation			Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
OCDE 410		Cutané(e)			Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

BENZENAMINE, N-PHENYL-, REACTION PRODUCTS WITH 2,4,4-TRIMETHYLPENTENE (68411-46-1)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
					Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

11.2. Informations sur d'autres dangers
11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1. Toxicité

Écotoxicité Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Toxicité pour le milieu aquatique inconnue Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

1,3,4-THIADIAZOLIDINE-2,5-DITHIONE, REACTION PRODUCTS WITH HYDROGEN PEROXIDE AND TERT-DODECANETHIOL (1474044-73-9)

Méthode	Espèce	Type de résultat final	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 202 : Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate	Daphnia magna	EL50	41 mg/L	48 heures	Extrapolations
OCDE, essai n° 201 : Algues d'eau douce et cyanobactéries, essai d'inhibition de la croissance	Raphidocelis subcapitata	EL50	> 100 mg/L	72 heures	Extrapolations
DIN 38412 Part 8	Pseudomonas putida	EL50	> 8000 mg/L	16 heures	

REACTION MASS OF ISOMERS OF: C7-9-ALKYL 3-(3,5-DI-TERT-BUTYL-4- HYDROXYPHENYL)PROPIONATE (125643-61-0)

Méthode	Espèce	Type de résultat final	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 203 : Poisson, essai de toxicité aiguë	Brachydanio rerio	CL50	> 74 mg/L	96 heures	
OCDE, essai n° 210 : Poisson, essai de toxicité aux premiers stades de la vie	Brachydanio rerio	EL50	>= 0.001 mg/L	36 jours	
OCDE, essai n° 202 : Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate	Daphnia magna	CE50	> 100 mg/L	48 heures	
OCDE, essai n° 211 : Daphnia magna, essai de reproduction	Daphnia magna	NOEC	>= 1 mg/L	21 jours	
OCDE, essai n° 201 : Algues d'eau douce et cyanobactéries, essai d'inhibition de la croissance	Desmodesmus subspicatus	CE50	> 3 mg/L	72 heures	
OCDE, essai n° 201 : Algues d'eau douce et cyanobactéries, essai d'inhibition de la croissance	Desmodesmus subspicatus	NOEC	>= 3 mg/L		
OCDE, essai n° 209 : Boue activée, essai d'inhibition de la respiration (oxydation du carbone et de l'ammonium)	activated sludge	CE50	> 100 mg/L	3 heures	

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC (64742-54-7)

Méthode	Espèce	Type de résultat final	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 203 : Poisson, essai de toxicité aiguë	Pimephales promelas	CL50	> 100 mg/L	96 heures	
OCDE, essai n° 202 : Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate	Daphnia magna	CE50	> 10000 mg/L	48 heures	
OCDE, essai n° 211 : Daphnia magna, essai de reproduction	Daphnia magna	NOEC	10 mg/L	jours	
OCDE, essai n° 201 : Algues d'eau douce et cyanobactéries, essai d'inhibition de la croissance	Raphidocelis subcapitata	CE50	>= 100 mg/L	72 heures	
DIN 38412		NOEL	> 1.93 mg/L	4 jours	

BENZENESULFONIC ACID, MONO-C16-24-ALKYL DERIVS., CALCIUM SALTS (70024-69-0)

Méthode	Espèce	Type de résultat final	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 203 : Poisson, essai de toxicité aiguë	Cyprinodon variegatus	LL50	> 10000 mg/L	96 heures	
EPA OTS 797.1300	Daphnia magna	CE50	> 1000 mg/L	48 heures	
EPA OTS 797.1050	Pseudokirchneriella subcapitata	CE50	> 1000 mg/L	72 heures	
OCDE, essai n° 209 : Boue activée, essai d'inhibition de la respiration (oxydation	activated sludge	CE50	> 10000 mg/L		

du carbone et de l'ammonium)					
------------------------------	--	--	--	--	--

BENZENAMINE, N-PHENYL-, REACTION PRODUCTS WITH 2,4,4-TRIMETHYLPENTENE (68411-46-1)

Méthode	Espèce	Type de résultat final	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 203 : Poisson, essai de toxicité aiguë	Brachydanio rerio	CL50	> 100 mg/L	96 heures	
OCDE, essai n° 202 : Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate	Daphnia magna	CE50	51 mg/L	48 heures	
OCDE, essai n° 201 : Algues d'eau douce et cyanobactéries, essai d'inhibition de la croissance	Desmodesmus subspicatus	CE50	> 100 mg/L	72 heures	
OCDE, essai n° 201 : Algues d'eau douce et cyanobactéries, essai d'inhibition de la croissance	Pseudokirchneriella subcapitata	NOEC	>= 10 mg/L	72 heures	
OCDE, essai n° 209 : Boue activée, essai d'inhibition de la respiration (oxydation du carbone et de l'ammonium)	activated sludge	CE20	100 mg/L	3 heures	
OCDE, essai n° 211 : Daphnia magna, essai de reproduction	Daphnia magna	CE10	1.69 mg/L	21 jours	
OCDE, essai n° 225 : Essai de toxicité sur Lumbriculus dans un système eau-sédiment chargé	Lumbriculus variegatus	CE10	44.6 mg/kg	28 jours	
OCDE, essai n° 222 : Essai de reproduction chez le lombric (Eisenia fetida/Eisenia andrei)	Eisenia fetida	CE10	259 mg/kg	56 jours	

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

1,3,4-THIADIAZOLIDINE-2,5-DITHIONE, REACTION PRODUCTS WITH HYDROGEN PEROXIDE AND TERT-DODECANETHIOL (1474044-73-9)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
EU C.4-D	28 jours	Biodégradation 0.0 %	N'est pas facilement biodégradable

REACTION MASS OF ISOMERS OF: C7-9-ALKYL 3-(3,5-DI-TERT-BUTYL-4- HYDROXYPHENYL)PROPIONATE (125643-61-0)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301B : Biodégradabilité facile : Essai de dégagement de CO2 (TG 301 B)	28 jours	Biodégradation 4 %	N'est pas facilement biodégradable

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC (64742-54-7)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
		Biodégradation 31.13 %	N'est pas facilement biodégradable

BENZENESULFONIC ACID, MONO-C16-24-ALKYL DERIVS., CALCIUM SALTS (70024-69-0)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301D : Biodégradabilité facile : Essai en flacon fermé (TG 301 D)	28 jours	Biodégradation 8 %	N'est pas facilement biodégradable

BENZENAMINE, N-PHENYL-, REACTION PRODUCTS WITH 2,4,4-TRIMETHYLPENTENE (68411-46-1)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301B : Biodégradabilité facile : Essai de dégagement de CO ₂ (TG 301 B)	28 jours	Biodégradation 1 %	N'est pas facilement biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation
Bioaccumulation
Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
1,3,4-THIADIAZOLIDINE-2,5-DITHIONE, REACTION PRODUCTS WITH HYDROGEN PEROXIDE AND TERT-DODECANETHIOL	> 9.4
REACTION MASS OF ISOMERS OF: C7-9-ALKYL 3-(3,5-DI-TERT-BUTYL-4- HYDROXYPHENYL)PROPIONATE	9.2
BENZENESULFONIC ACID, MONO-C16-24-ALKYL DERIVS., CALCIUM SALTS	> 4.46
BENZENAMINE, N-PHENYL-, REACTION PRODUCTS WITH 2,4,4-TRIMETHYLPENTENE	6.66

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
1,3,4-THIADIAZOLIDINE-2,5-DITHIONE, REACTION PRODUCTS WITH HYDROGEN PEROXIDE AND TERT-DODECANETHIOL	La substance n'est pas PBT/vPvB
REACTION MASS OF ISOMERS OF: C7-9-ALKYL 3-(3,5-DI-TERT-BUTYL-4- HYDROXYPHENYL)PROPIONATE	La substance n'est pas PBT/vPvB
DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC	La substance n'est pas PBT/vPvB
BENZENESULFONIC ACID, MONO-C16-24-ALKYL DERIVS., CALCIUM SALTS	La substance n'est pas PBT/vPvB
BENZENAMINE, N-PHENYL-, REACTION PRODUCTS WITH 2,4,4-TRIMETHYLPENTENE	La substance n'est pas PBT/vPvB

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.
Emballages contaminés	Ne pas réutiliser les récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**IATA**

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	Aucun(e)

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI	Aucune information disponible

RID

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	Aucun(e)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Réglementations nationales****Allemagne**

Classe de danger pour le milieu légèrement dangereux pour les organismes aquatiques (WGK 1)
aquatique (WGK)

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV).

Product restricted per REACH Annex XVII: 3.

Nom chimique	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII	Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV
DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC - 64742-54-7	28. 75.	-

Polluants organiques persistants

non applicable

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

non applicable

Inventaires internationaux**TSCA**

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

DSL/NDL

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

EINECS/ELINCS

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

ENCS

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

IECSC

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

KECI

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

PICCS

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

AIIC

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

NZIoC

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AIIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels

NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour cette substance/mélange.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H361f - Susceptible de nuire à la fertilité

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H413 - Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée en temps)

STEL

STEL (Limite d'exposition à court terme)

Plafond Valeur limite maximale

*

Désignation « Peau »

+ Sensibilisants

Remarque sur la révision [Sections de la FDS mises à jour 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16](#)

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)

Agence de protection de l'environnement des États-Unis

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV
Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)
Base de données sur les substances dangereuses
International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)
Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)
Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)
National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)
National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)
Programme national de toxicologie, États-Unis (NTP)
CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)
Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité
Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV
Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation
Organisation mondiale de la santé

Préparée par Lisa Bland
Préparée par

Remplace la date 08-avr.-2023

Date de révision 15-juil.-2025

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité